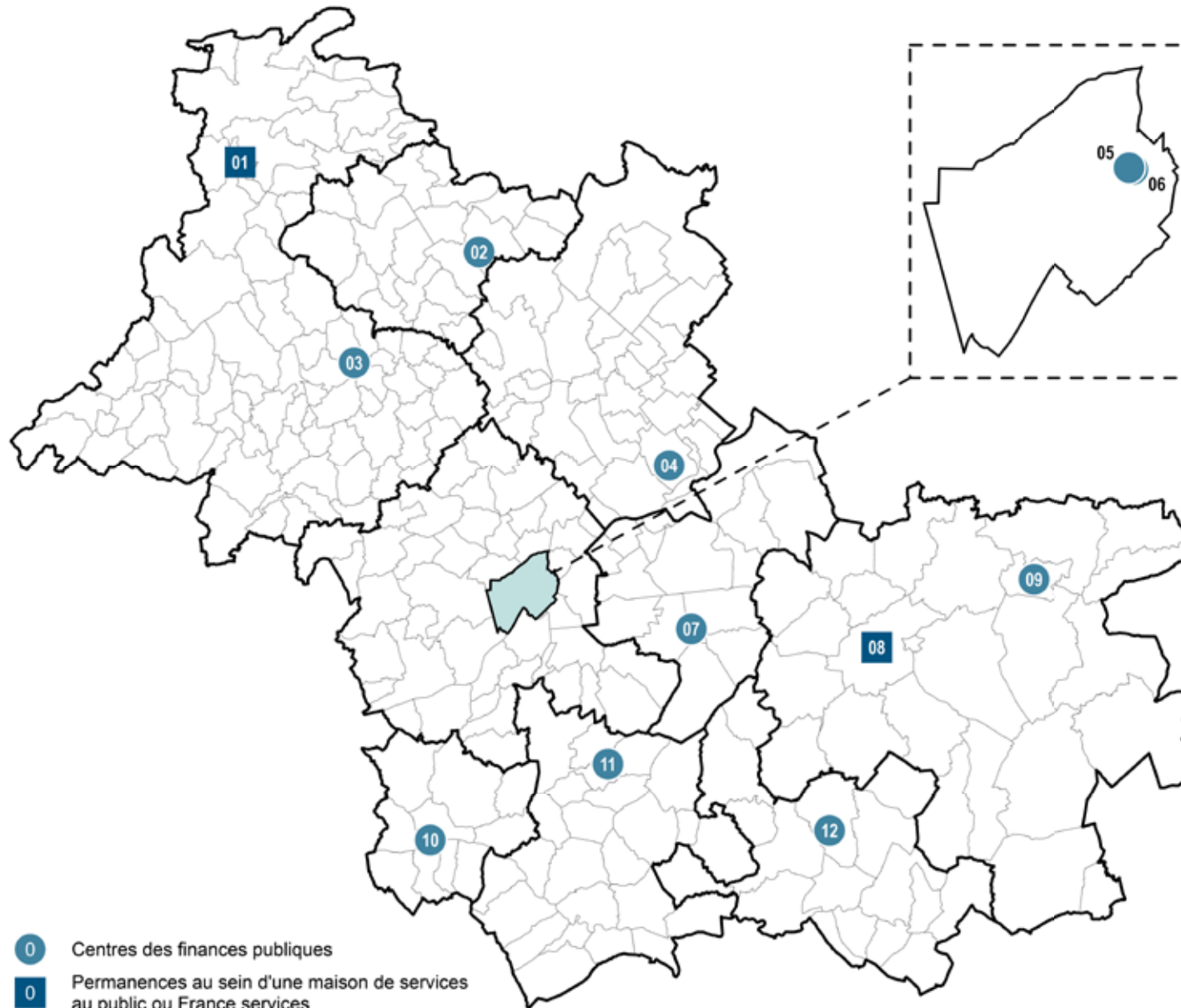


Centres des Finances publiques

(situation au 01/01/2020)



- 01 : Permanence au sein de la structure France services de Mondoubleau : "la Gare des Collines du Perche"
- 02 : Centre des finances publiques de Morée
- 03 : Centre des finances publiques de Vendôme
- 04 : Centre des finances publiques de Mer
- 05 : Centre des finances publiques de Blois Agglomération
- 06 : Centre des finances publiques de la Paierie Départementale
- 07 : Centre des finances publiques de Bracieux
- 08 : Permanence au sein de la maison de services au public de Neung-sur-Beuvron
- 09 : Centre des finances publiques de Lamotte-Beuvron
- 10 : Centre des finances publiques de Montrichard Val de Cher
- 11 : Centre des finances publiques du Controis-en-Sologne
- 12 : Centre des finances publiques de Romorantin-Lanthenay

Initiateur : Direction Départementale des Finances Publiques

Date : 1862

Il existait initialement un poste comptable par canton. Des modifications partielles de périmètre ont été apportées par arrêtés ministériels.